

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ÉCRITE DE MONSIEUR VINCENT HENNIN, DÉPUTÉ (PCSI), INTITULÉE "SESAME : OUVRE-TOI AU JURA ?" (N° 3283)

L'auteur de la question écrite n° 3283 expose les grandes lignes du projet pilote SESAME lancé par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et la Croix-Rouge suisse et s'interroge sur son application dans le canton du Jura.

Le projet SESAME, qui s'est déroulé de 2015 à 2018, avait pour but de développer des offres aidant les migrants, notamment les réfugié-e-s reconnu-e-s et les personnes admises à titre provisoire, à obtenir le certificat d'auxiliaire de santé Croix-Rouge suisse (CRS). Les associations cantonales (AC) de la Croix-Rouge suisse ont participé à ce projet de manière diverse.

Interpellée à ce sujet, la Croix-Rouge jurassienne indique que le projet SESAME s'est limité, en Suisse romande et donc dans le Jura, au développement d'un support complet pour le cours « Langue & Santé », devant permettre à des personnes ayant déjà un niveau de français A2 d'acquérir les bases suffisantes pour intégrer dans un second temps la formation d'auxiliaire de santé CRS.

Ceci étant précisé, le Gouvernement répond comme suit aux questions :

- 1. Le Canton du Jura a-t-il été sollicité, a-t-il participé à la phase de projet pilote ? Si oui, peut-on nous renseigner sur le nombre de personnes ayant bénéficié de cette formation et le taux de réussite ? Si non, pourquoi n'a-t-il pas adhéré à ce projet ?**

Le canton du Jura n'a pas été sollicité pour la phase pilote du projet SESAME et n'y a donc pas participé. En revanche, comme exposé plus haut, la section cantonale de la Croix-Rouge en a été l'un des partenaires. Pour rappel, il s'agit d'un projet liant le SEM et la Croix-Rouge suisse exclusivement.

- 2. La phase pilote étant terminée et les mesures ayant été maintenues, le Canton du Jura contribue-t-il à la réussite du programme SESAME ? Si oui, nous souhaiterions en connaître les détails. Si non, serait-il envisageable que notre Canton s'engage dans cette voie, les avantages paraissant évidents s'agissant d'un véritable programme gagnant-gagnant ?**

Dans le Jura, 20 personnes ont participé au cours « Langue & Santé » de la Croix-Rouge depuis 2017 et 10 d'entre elles ont intégré la formation d'auxiliaire de santé CRS. Parmi ces personnes, il y avait des migrant-e-s encadré-e-s par l'AJAM mais également des personnes inscrites par choix personnel.

Le site internet de la Croix-Rouge jurassienne renseigne sur les modalités de cette formation qui dure 45 périodes réparties sur 15 semaines et s'achève par un examen. Elle fait partie intégrante du catalogue des formations proposées par l'AJAM à son public, parmi une multitude d'autres offres qui s'inscrivent dans le cadre général de l'Agenda Intégration suisse.

Delémont, le 18 août 2020

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme

la Chancelière
Gladys Winkler Docourt